



Mise en oeuvre de la Gemapi par les communautés et métropoles :

Éléments de bilan et de réflexion

MERCREDI

26

avril
2017



Gemapi – point d'étape

Une mobilisation lente des communautés et métropoles

- Certaines communautés pionnières (minoritaires)
- Recomposition de la carte intercommunale + nouvelles compétences à intégrer
 - De 2250 à 1263 communautés, 39% de réduction, 2 communautés sur 3 concernées
- Compétence complexe
- Nécessité d'investissement rapide du sujet (pédagogie à opérer)
- Mais mobilisation croissante sur l'année 2017 : débats en cours, portage politique plus affirmé
- 156 communautés et métropoles détiennent la compétence au 1/1/17 (source : Banatic)

Gemapi – point d'étape

- Sujet de préoccupation important, générateur de beaucoup d'inquiétudes
- Pas de velléités marquées d'exercer « en propre » la compétence, en particulier lorsque des structures de gestion à la bonne taille préexistent
- Cependant, prise de conscience de plus en plus marquée des enjeux politiques et financiers liés à la Gemapi, et expression d'une volonté d'implication des élus communautaires dans la mise en œuvre de la Gemapi
- Grande diversité dans les choix de gouvernance opérés en fonction des caractéristiques de chaque territoire : recours fréquents à la « sécabilité » de la compétence, mise en œuvre qui peut être différenciée sur les différentes parties du territoire communautaire
- Financement : la mise en œuvre de la taxe n'est pas automatique. Celle-ci est très rarement fixée à son niveau maximum.

Inquiétudes / questionnements

Gouvernance

- Périmètre hydrographique vs périmètre administratif
- Dialogue avec les territoires voisins, rationalisation et gouvernance des syndicats : exercices chronophages en un temps réduit et pas toujours simples à porter
- Injonction, dans certains bassins, à un modèle unique de gouvernance

Financement

- Compétence coûteuse et mode de financement inadapté
- Mise en œuvre de la taxe Gemapi complexe

Inquiétudes / questionnements

- Définition du Gemapi / hors Gemapi
 - Région Normandie : problématique du ruissellement
- Sécabilité au sein des différents items Gemapi
- Responsabilité juridique
- Inquiétudes importantes dans les territoires littoraux et/ou situés sur les corridors fluviaux
- Sentiment, selon les bassins et selon les départements, d'être peu accompagnés

Outil intéressant car :

- Favorise la concertation entre les acteurs des politiques de l'eau à l'échelle d'un bassin
- Encourage le lien petit cycle / grand cycle

Toutefois, exercice peu connu des communautés, qui n'y participent peu ou pas

Message partagé au sein de la démarche partenariale IPANCT (AMF – AdCF – ADF – Régions de France – AFEPTB).

Axes de travail AdCF

Continuer le travail de pédagogie Gemapi

- Note juridique, dossier revue *Intercommunalités*, rencontres (AdCF ou Ipanct), tutoriel vidéo
- Recommandations de l'AdCF à ses adhérents (à paraître)
- Commission Environnement consacrée à la Gemapi – échange avec des services de l'Etat et retours d'expériences
- Cycle de rencontres dans 6 régions entre élus de communautés
 - 23 mai matin à Gruchet-le-Valasse (76)
- Faire des propositions d'aménagement de cette compétence
 - Littoraux et grands fleuves
 - Modèle de financement



www.adcf.org

Contact : Apolline Prêtre – 01 55 04 89 09 – a.pretre@adcf.asso.fr